

# Festival Européen du Film Fantastique

## Formulaire d'inscription aux catégories longs-métrages

Le festival est organisé par l'association à but non lucratif Les Films du Spectre, domiciliée à Strasbourg (France).

**Les Films du Spectre**  
**9, rue du Vieil Hôpital**  
**67000 Strasbourg**  
**France**

Tel.: +33(0) 952 837 388

[www.strasbourgfestival.com](http://www.strasbourgfestival.com)

Directeur artistique: Daniel Cohen  
Co-directrice artistique : Consuelo Holtzer

Contact : [com@strasbourgfestival.com](mailto:com@strasbourgfestival.com)

**Le festival est ouvert aux films du monde entier.**

**Les organisateurs du festival détermineront dans quelles catégories les films sont sélectionnés :**

1. Compétition internationale de films fantastiques
2. Compétition internationale « *crossovers* »
3. Longs-métrages hors-compétition
4. Formulaire d'inscription

### **1. Compétition internationale de films fantastiques**

Les films concourent pour plusieurs prix :

- L'Octopus d'Or du meilleur film fantastique international ;
- Une mention spéciale du Jury si celui-ci décide d'en décerner une ;
- Le Méliès d'Argent pour le meilleur film fantastique européen sélectionnant le film pour le Méliès d'Or, qui met en compétition les longs métrages primés dans les autres festivals affiliés de la Fédération Européenne des Festivals du Film Fantastique ([www.melies.org](http://www.melies.org)) ;
- Un prix du public ;

## Les longs-métrages de cette section doivent remplir les conditions suivantes:

- Avoir été fini au maximum 24 mois avant le début du Festival Européen du Film Fantastique de Strasbourg auquel il participe ;
- Etre soumis au Festival de Strasbourg avant le 30 juin de l'année du festival ;
- Inclure des thèmes du fantastique au sens large (fantastique, science-fiction, merveilleux, onirisme, surréaliste, horreur, heroic-fantasy, etc.) ;
- Etre d'une durée supérieure à 59 minutes ;
- Etre en version originale avec des sous-titres français ou anglais ;
- Ne pas avoir eu de sortie nationale en France avant la date de projection au festival ;
- Pour la qualification au Méliès d'Argent, être d'origine Européenne\*, défini de la façon suivante : (a) Si le réalisateur est non européen la production doit être entièrement européenne. (b) Si le réalisateur est européen, une production non européenne peut être envisagée (1 ou 2 pays européen et 1 pays non européen).

Le terme « Européen » est défini par la liste officielle du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'Homme : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, L'ex-république yougoslave de Macédoine, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, République russe, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

## 2. Compétition internationale « *crossovers* »

Les films concourent pour le Prix du Meilleur long-métrage « *crossovers* »

**Les longs-métrages de cette section doivent remplir les conditions suivantes:**

- Correspondre à la définition de « *crossovers* » : des films de « genre » non spécifiquement fantastiques, mais répondant à la définition de thrillers, comédie noire etc... ;
- Avoir été fini au maximum 24 mois avant le début du Festival Européen du Film Fantastique de Strasbourg auquel il participe ;
- Etre soumis au Festival de Strasbourg avant le 30 juin de l'année du festival ;
- Etre d'une durée supérieure à 59 minutes ;
- Etre en version originale avec des sous-titres français ou anglais ;
- Ne pas avoir eu de sortie nationale en France avant la date de projection au festival ;

## 3. Longs-métrages hors-compétition

La section hors-compétition inclut :

**Les « séances de minuit »** : un mélange explosif de films gores, déjantés, de nanars assumés et bien plus encore.

**Les séances spéciales** : les projections des cérémonies d'ouvertures et de clôtures du festival, mais aussi les documentaires sur le cinéma de genre ou les personnes qui l'incarnent.

**Les longs-métrages de cette section doivent remplir les conditions suivantes :**

- Avoir été fini au maximum 24 mois avant le début du Festival Européen du Film Fantastique de Strasbourg auquel il participe ;
- Etre soumis au Festival de Strasbourg avant le 30 juin de l'année du festival ;
- Etre d'une durée supérieure à 59 minutes ;
- Etre en version originale avec des sous-titres français ou anglais ;
- Ne pas avoir eu de sortie nationale en France avant la date de projection au festival ;

## 4. Formulaire d'inscription

**Les formats acceptés pour la sélection** sont : DVD, Blu-Ray et lien URL.  
Ils seront gardés dans nos archives et *de facto* non retournés.

**Les formats de projection lors du festival** sont : 35mm, DCP, Blu-Ray.

### Informations générales

Titre original : .....

Titre international ou titre de festival (si applicable) : .....

Pays de production ou co-production : .....

Mois et année de fin de production : .....

Nationalité du/des réalisateur(s) : .....

Numéro de Visa au CNC (si disponible) : .....

Date de la première internationale : .....

Date de la première européenne : .....

Date de la première française : .....

Sélections préalables en festival : .....

### Informations techniques

Durée : .....

Support de projection (35 mm, DCP, etc...) : .....

Format de l'image (Scope, 1:85, 1:66, 4/3, 16/9, etc.) : .....

Format du son (Dolby, Mono, etc.) : .....

Valeur pour la déclaration d'assurance : .....

## Crédits

*(Ces informations nous serviront pour remplir le catalogue du festival)*

Nom du/des réalisateur(s) : .....

Nom du/des producteur(s) (2 noms maximum) : .....

Acteurs (4 noms): .....

.....

Scénario : .....

Directeur de la photographie : .....

Montage : .....

Musique : .....

Vendeur international : .....

Filmographie sélective du réalisateur : .....

**Contact** : e-mail et téléphone

.....

.....

**J'accepte de fournir au festival le plus tôt possible les éléments suivants :**

- 3 images minimum du long-métrage en haute résolution de préférence au format paysage (min. 300dpi : format – PDF, JPG, Tiff) ;
- Un poster en haute résolution au format portrait (min. 300dpi : format – PDF, JPG, Tiff) ;
- Un dossier de presse du long-métrage
- Une bande-annonce avec sous-titres en anglais ou en français si disponible ;
- Une liste des dialogues (pour réaliser les sous-titrages)
- Un dvd du film ou un fichier téléchargeable du film (pour réaliser les sous-titrages) ;
- Une photo haute résolution du réalisateur ;

En remplissant et signant cette fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement du Festival Européen du Film Fantastique de Strasbourg et l'acceptez.

En inscrivant votre film, vous vous engagez à ne pas le retirer en cas de sélection par le festival et à fournir les éléments demandés par le règlement dans les délais.

Les ayants droits s'engagent à autoriser la diffusion de leur film dans le cadre du festival sans demander d'autres contreparties financières aux organisateurs ni aux salles de cinémas accueillant l'évènement que celle négociée.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus :

Nom \_\_\_\_\_, pour la société \_\_\_\_\_

Date et Signature